

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

<p>1) <u>PROTEGER</u> Pour éviter le sur-accident</p>	<p>1.1 Supprimer le ou les risques (par exemples : couper le courant, le gaz, ramasser les objets au sol.... et / ou 1.2 Déterminer un périmètre de sécurité. et / ou 1.3 Dégager la victime uniquement en cas de danger immédiat (éboulement par exemple)</p>
<p>2) <u>ALERTER</u> Pour que les secours spécialisés arrivent rapidement</p>	<p>2.1 Faire le 18 ou le 15 ou selon le protocole d'alerte de l'établissement. 2.2 Préciser dans le message d'alerte au moins : - Le lieu exact, - Les circonstances ou la nature de l'accident, - Le nombre et l'état des victimes.</p>
<p>3) <u>SECOURIR</u></p>	<p>Mettre en œuvre les conseils prodigués par le 15 ou le 18 ou Mettre en œuvre les gestes d'urgence si vous êtes secouriste.</p>

AUTRES CONSEILS

Ne jamais donner à boire ou à manger ou à fumer à la victime.

Ne pas déplacer la victime sauf en cas de danger immédiat.

Couvrir la victime.

Lui parler pour la rassurer.

Toujours prévenir le chef d'établissement ou tout autre responsable

Précisez les coordonnées :